



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 88331

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les inquiétudes exprimées par l'UNAFAM de la Marne et portant sur les moyens matériels et humains consacrés aux maisons du handicap. Afin que les orientations déterminées par la loi du 11 février 2005 ne soient pas dénaturées et que les objectifs assignés à ces instances soient respectés, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures, de nature à apaiser les craintes de l'UNAFAM, que le Gouvernement a mis en oeuvre et celles qu'il entend développer pour permettre d'améliorer leur fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88331

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2721